

Faire la route sans smartphone, c'est possible !

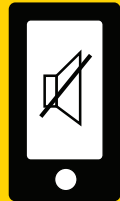
Pour faire la route en toute sécurité, quelques solutions simples peuvent être appliquées. À chacun de choisir celle qui lui convient.



ETEIGNEZ-LE
C'est le moyen le plus sûr pour résister à la tentation.



METTEZ-LE HORS DE PORTÉE
Placez votre smartphone dans un endroit du véhicule que vous ne pourrez pas atteindre en conduisant.



FAITES-LE TAIRE
Activez le mode silencieux pendant toute la durée de votre trajet.



PASSEZ-LE
Pendant le trajet, confiez la gestion de votre smartphone à votre passager.



PRÉVEZ-LE
Si vous attendez un appel, prévenez votre contact par SMS que vous ne serez pas joignable.



PRÉVOYEZ UNE PAUSE
Vous en profiterez pour vous détendre et pourrez prendre connaissance des messages reçus.

LE PHÉNOMÈNE EN CHIFFRES

31% des conducteurs reconnaissent lire des SMS, des alertes, des mails au volant (contre 11% en 2011), **13%** admettent en rédiger.

Ces pourcentages s'élèvent respectivement à **61%** et **32%** pour les moins de 35 ans.

L'utilisation des smartphones au volant représente un réel danger : impossible de regarder simultanément la route et un écran.

En savoir plus ?

www.securite-routiere.gouv.fr



twitter.com/routeplussure



Délégation à la sécurité et à la circulation routières
Place des Degrés - Tour Pascal B - 92055 LA DÉFENSE CEDEX

Diffusion par  avec accord

AU VOLANT QUAND VOUS REGARDEZ VOTRE SMARTPHONE QUI REGARDE LA ROUTE?

DSCR - DÉCEMBRE 2013 - DEP 201318 - Les informations figurant dans ce document sont données à titre indicatif - Source : Enquête TNS Sofres sur la sécurité routière - septembre 2013

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



UN PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTÉ

Aujourd'hui, plus de 24 millions de Français ont un smartphone, et ils sont près d'un tiers à lire leurs messages en conduisant. Ce dernier chiffre est à multiplier par deux lorsqu'il s'agit des moins de 35 ans.

Une nouvelle forme de dépendance

• L'omniprésence du smartphone dans la vie quotidienne et au volant peut être assimilée à une forme de dépendance. Certains scientifiques parlent de syndrome FOMO (Fear of Missing Out): la peur de rater quelque chose, un besoin irrésistible d'être constamment en relation avec les autres, d'être joignable à tout moment.

Une préoccupation mondiale

• L'utilisation du smartphone au volant est devenue une réelle préoccupation dans de nombreux pays. C'est notamment le cas aux États-Unis où son usage est devenu la 1ère cause de mortalité des jeunes sur la route devant l'alcool.



Écrire un message en conduisant multiplie le risque d'accident par 23: il oblige le conducteur à détourner les yeux de la route pendant en moyenne 5 secondes.

15% DES CONDUCTEURS SE SONT DÉJÀ FAITS UNE "GROSSE FRAYEUR" EN CONSULTANT LEUR SMARTPHONE EN CONDUISANT

QUAND ON PARLE DE DISTRACTION, DE QUOI PARLE-T-ON ?

La distraction au volant est le fait de détourner son attention des activités indispensables à une conduite sans danger au profit d'une autre activité. Le smartphone est le seul dispositif qui cumule les quatre sources de distraction qui peuvent détourner l'attention d'un conducteur:



LA DISTRACTION VISUELLE

Le conducteur quitte la route des yeux au profit d'une tâche sans rapport avec la conduite.



LA DISTRACTION COGNITIVE

Plutôt que d'être concentré sur la conduite, analyser les conditions de circulation, le conducteur se concentre sur la conversation tenue au téléphone ou sur ce qu'il peut lire sur l'écran de son smartphone.



LA DISTRACTION AUDITIVE

Le conducteur n'est plus attentif aux bruits extérieurs qui peuvent le prévenir d'un éventuel danger.



LA DISTRACTION PHYSIQUE

Pour composer un numéro, envoyer un message ou simplement tenir son téléphone, le conducteur ne tient plus son volant à deux mains.

QUELS RISQUES, QUELS DANGERS ?

L'usage du smartphone au volant a de multiples conséquences sur la conduite et la sécurité des automobilistes. Aucune d'entre elles n'est à sous-estimer.

- Augmentation du temps de réaction
- Augmentation de la distance de freinage
- Distance de sécurité réduite avec le véhicule qui précède
- Difficulté à maintenir le véhicule dans la voie de circulation
- Difficulté à maintenir une vitesse adaptée
- Réduction du champ de vision
- Difficulté à s'insérer sans danger dans le flux de circulation
- Provocation de stress, de tensions, voire de frustrations
- Moindre conscience de l'environnement

CE QUE DIT LA LOI

- Les conducteurs ont obligation de rester maître de leur véhicule.
- Conduire avec un téléphone à la main est interdit et sanctionné d'une amende forfaitaire de 135€ et d'un retrait de 3 points du permis de conduire.
- Le fait de consulter ou de manipuler son téléphone est également interdit et passible des mêmes sanctions.
- Tout appareil allumé doté d'un écran, placé dans le champ de vision du conducteur et « ne constituant pas une aide à la conduite » est sanctionné d'une contravention de 5^{ème} classe d'un montant de 1500€ au maximum et d'un retrait de 3 points du permis de conduire.